ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON PÈRE EST-IL ALCOOLIQUE?

Par Profil supprimé Postée le 21/06/2019 13:19

Bonjour, je me demandais si on pouvais qualifier mon papa d'alcoolique.
Depuis toujours il a un problème d'alcool. Ma maman l'a quitté voila 5 ans car elle ne supportais plus qu'il boive autant.
Mon père boit au moins 6 jours sur 7, mais il n'est jamais violent. Il boit pendant le repas et après se pose devant la télé et boit et mange encore jusqu'à s'endormir sur le canapé. Je ne sais pas si on peut dire qu'il est alcoolique même si il n'est pas violent insultant mais qu'il s endort.
Deuxième question, pourrais-je un jour le retrouver mort le matin dans le canapé?
Ces questions m'obsèdent merci d'avance
Mica, 15 ans.

Mise en ligne le 24/06/2019

Bonjour,

Tout d'abord, nous tenons à vous dire que nous sommes attentifs à votre situation.

Vous semblez beaucoup vous inquiéter pour votre père et le fait de le voir boire de cette façon doit certainement vous affecter profondément.

En ce qui concerne la consommation d'alcool de votre père, nous pouvons, effectivement, vous dire qu'il présente une dépendance à l'alcool. Le terme « alcoolique » peut-être assez réducteur et donner une image encore plus négative de votre père, c'est pour cela que nous faisons le choix de ne pas l'employer.

L'important dans cette situation est de voir et de comprendre que votre père est dans une grande souffrance. L'alcool permet souvent d'apaiser, d'oublier un temps ses douleurs.

L'alcool est un produit dangereux dont l'excès et la récurrence de consommation peuvent engendrer de lourdes conséquences.

Rien ne peut nous dire dans votre texte si votre père est dans des excès tels que cela pourrait entrainer sa mort.

Pour information, en cas de situation d'urgence médicale ou de crises (de malaise physique, de délires, d'idées suicidaires, …), vous pouvez appeler des services d'urgence (pompiers, SAMU) en leur précisant les faits.

Votre inquiétude sur le sujet nous interpelle. Il nous semble important que vous ne restiez pas seul avec vos angoisses et que vous puissiez en parler autour de vous, et avoir du soutein de vos proches (famille, amis) ou de professionnels (médecin, infirmière et psychologue scolaire,…). Même si votre père ne va pas bien, vous ne devez et ne pouvez pas "tout" supporter. Vous devez vous protéger.

Ainsi, sachez que vous avez aussi la possibilité d'être reçu par des professionnels de santé (médecins, psychologues, psychiatres, …) qui exercent dans des CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ces structures, spécialisées dans la prise en charge des dépendances, reçoivent les usagers mais également leur entourage. Vous y trouverez une écoute et un soutien nécessaires afin d'y voir plus clair et de prendre, éventuellement, les décisions les plus adaptées. Votre père pourra aussi si rendre un jour s'il le souhaite.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des CSAPA proche de chez vous sur notre site internet www.alcool-info-service.fr via la rubrique « adresses utiles » et en sélectionnant « soutien familial ».

Nous vous encourageons également à parler de vos craintes à votre père. En effet, le fait de lui parler de vos peurs, de vos émotions, pourrait peut-être lui faire prendre conscience de la situation.

Enfin, si vous souhaitez que l'on échange de façon plus approfondie ou pour compléter votre demande, n'hésitez pas à joindre nos écoutants soit par téléphone au *09 80 98 09 30*, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat via notre site internet, tous les jours de 14h à minuit.

Prenez soin de vous,

Bien à vous.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service